

FLASH INFO / LANS/AVRIL/2020

Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République, dans son allocution du lundi 13 avril, a prolongé la période de confinement jusqu'au 11 mai.

Nous demandons à tous de respecter cette décision aussi bien pour votre santé que celle des autres. C'est aussi le moyen de rendre hommage au personnel soignant (que vous pouvez applaudir tous les soirs à 20h). N'oubliez pas que c'est l'effort collectif qui nous permettra de sortir de cette crise. Il serait dommage qu'il soit anéanti par trop d'indiscipline et de non-respect de ces directives.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal élu le 15 mars dernier n'a pu être installé en raison de la grave crise sanitaire que nous subissons. C'est donc l'ancien conseil qui reste en place jusqu'à nouvel ordre et assure les affaires courantes. Il en est de même pour les membres du CCAS.

CCAS

Nous avons répertorié les personnes nous semblant à risques et/ou isolées et les avons contactées par téléphone. Dans un 2^{ème} temps nous avons déposé un courrier dans leurs boîtes aux lettres. Si vous avez dans votre voisinage, des personnes pouvant être en difficulté, merci de nous le signaler. Par ailleurs, si vous disposez de masques, gants, et autres protections à usage unique, nous sommes à votre disposition pour les récupérer et les remettre au personnel soignant.

Coordonnées : Gilles Desbois 06 85 43 28 74 ou Annie Marchand 06 79 64 03 94

SECRETARIAT DE MAIRIE

Pendant la durée du confinement vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone et par mail. Prise de rendez-vous uniquement en cas d'urgence. Tél : 03 85 96 58 76 ou Mail : mairie.lans@wanadoo.fr

ECOLES

Nous avons des demandes concernant l'accueil des enfants des personnels soignant pendant la période de vacances scolaires (du samedi 18 avril au 3 mai). Une organisation est à prévoir en lien avec les services de l'Education Nationale.

REGLES DE BON VOISINAGE

Par Arrêté préfectoral du 30 juillet 2001, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables	8h-12h	14h-19h
Samedis	9h-12h	15h-19h
Dimanches et jours fériés	10h-12h	

Rappel important : Le brûlage des déchets est interdit par la loi.

Le traitement des fossés et talus au désherbant est à proscrire.

Respecter ces règles est essentiel pour le bien-être de tous

COMMERCES DE PROXIMITE

▪ Lans'Bigu est à votre disposition avec des horaires adaptés pour dépôt de pain, épicerie, tabac, FDJ, le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h15 à 17h
Le mercredi de 7h15 à 11h30 et samedi et dimanche de 8h30 à 12h.

▪ Les associations intervenant à domicile pouvant avoir des difficultés à assurer les services de blanchisserie en raison de la période traversée, le pressing de St Marcel (parking Market) propose ses services.

En cas de nécessité absolue, vous pouvez contacter la mairie pour la marche à suivre.

GRAND CHALON

Le service santé handicap du Grand Chalon propose différentes aides pour cette période difficile. Vous pouvez trouver les renseignements sur : <https://www.facebook.com/SanteHandicapGrandChalon/>

ATTESTATIONS DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

Nous vous rappelons que pour toute sortie, relevant de cas autorisés, vous devez vous munir d'une attestation de déplacement dûment complétée et accompagnée de votre carte d'identité.

Si besoin, la mairie en met à votre disposition. Vous pouvez également la trouver sur notre site lans.fr, dans votre journal, ou la télécharger sur votre smartphone.

RAPPEL DES GESTES BARRIERES



CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

Et aussi, vous pouvez suivre l'actualité de votre commune sur le site Lans.fr et sur la page Facebook de Lans.

Prenez soin de vous !